Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 091-219106598-20260925-DEL202665-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de l'Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLABE Séance du 25 septembre 2026

Date de la convocation : 17 septembre 2026
Date de l'affichage : 17 septembre 2026

Membres du Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Qui ont pris part à la délibération : 29 dont 1 par procuration

Objet de la délibération n°2026/65 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

L'an deux mille vingt-six, le 25 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de VILLABE, régulièrement convoqué en date du 17 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Roger DUBOZ, sous la présidence de Monsieur Karl DIRAT, Maire de VILLABE.

PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE : Monsieur Karl DIRAT, Monsieur Fabrice ROUZIC, Madame WIRTH Isabelle, Monsieur Laurent SILVERA-COMONT, Madame Nadia LIYAOUI, Monsieur Thierry GAILLOCHON, Madame Pascale HUVIER, Monsieur KRUPKA Fabrice, Madame Marie GUEANT-SIDORKO, Monsieur Jean-Claude DEVELAY, Monsieur Alain BARRE, Madame Arlette PIN, Monsieur Jean-Louis CONESA, Madame Martine CHAUCHARD, Monsieur HABCHI Jamal, Madame Marguerite DOS SANTOS, Madame Absa KÂ, Madame Aurore FAVERO, Madame GALLAIS Floriane, Monsieur Alexandre GROSJEAN, Madame Pascale GUILLON, Monsieur Ayoub SEMLALI, Madame SELLIER Valérie, Madame Marie-Line MARKIEWICZ, Monsieur Marc-Henri PICAULT, Madame Nathalie GOMEZ, Monsieur Arnaud AVRIL, Madame Anne TRAMBAUD-DUFRESNE.

AYANT DONNÉ PROCURATION :
Monsieur Kimou ACHIEPI a donné pouvoir Monsieur Ayoub SEMLALI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Madame Arlette PIN a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal (Art. 2121-15 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 091-219106598-20260925-DEL202665-DE

Objet de la délibération n°2026/65 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération N° 202653 modifiant le tableau des emplois en date du 29 juin 2026,
VU l'avis du Pôle Affaires Générales en date du 17 septembre 2026,

CONSIDERANT l'absence d'avis du Comité Social Territorial (CST), car non requis pour la présente délibération,
CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau suite aux départs en mutation, en retraite, aux nominations récentes, aux avancements de grade et promotions et aux fins de disponibilité.

Sur proposition du maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme suit :

Poste à créer au tableau des effectifs suite aux départs en mutation, en retraite, aux nominations récentes, aux avancements de grade et promotions

- 1 poste d'agent de maîtrise
- 1 Poste de rédacteur
- 1 poste d'éducatrice jeune enfant
- 1 poste d'éducatrice jeune enfant de classe exceptionnelle

Poste à supprimer au tableau des effectifs suite aux départs en mutation, en retraite, aux nominations récentes, aux avancements de grade et promotions et aux fins de disponibilité.

- 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe
- 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe

DIT que la présente délibération sera publiée sous forme électronique sur le site internet de la ville https://www.villabe.fr et transmise au représentant de l'Etat dans le département de l'Essonne et au comptable public.

FAIT et **DELIBERE** en séance le 25 septembre 2026 et ont signé la liste d'émargement, les membres présents.

Arlette PIN
Le Secrétaire de séance

Karl DIRAT
Le Maire

MAIRIE DE VILLABE (ESSONNE - 91)

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte administratif pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en préfecture du département de l'Essonne ;
- Date de sa publicité.

Le tribunal administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application informatique « *Télérecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité administrative, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité administrative ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité administrative pendant ce délai.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 091-219106598-20260925-DEL202665-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE DE VILLABE 25 SEPTEMBRE 2026

FILIERE ADMINISTRATIVE			
GRADES OU EMPLOIS	**Catégories**	**Anciens Effectifs Budgétaires**	**Nouveaux Effectifs Budgétaires**
Directeur Général des Services	A	1	1
Attaché principal	A	0	0
Attaché Territorial	A	1	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	2
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	0
Rédacteur	B	3	4
Adjoint Administratif Principal 1ère Cl	C	6	5
Adjoint Administratif Principal 2ème Cl	C	2	2
Adjoint Administratif	C	3	3
	TOTAL	**18**	**18**
FILIERE TECHNIQUE			
GRADES OU EMPLOIS	**Catégories**	**Anciens Effectifs Budgétaires**	**Nouveaux Effectifs Budgétaires**
Technicien principal de 1ère classe	B	2	2
Technicien principal de 2ème classe	B	0	0
Technicien	B	2	2
Agent de Maîtrise Principal	C	2	2
Agent de Maîtrise	C	2	3
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1
Adjoint technique principal de 2ème cl	C	12	11
Adjoint technique	C	29	29
	TOTAL	**50**	**50**
FILIERE SOCIALE ET MEDICO SOCIAL			
GRADES OU EMPLOIS	**Catégories**	**Anciens Effectifs Budgétaires**	**Nouveaux Effectifs Budgétaires**
Assistant Socio-Educatif de classe exceptionnelle	A	1	1
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	A	0	1
Educateur de Jeunes Enfants	A	3	4
Agent social	C	1	1
Atsem principal de 1ère Classe	C	1	1
Atsem principal de 2ème Classe	C	5	5

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 091-219106598-20260925-DEL202665-DE

	TOTAL		
FILIERE ANIMATION			
GRADES OU EMPLOIS	**Catégories**	**Anciens Effectifs Budgétaires**	**Nouveaux Effectifs Budgétaires**
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1
Animateur principal de 2ème classe	B	0	0
Animateur	B	1	1
Adjoint d'Animation Ppal de 1ère classe	C	1	1
Adjoint d'Animation Ppal de 2ème classe	C	2	2
Adjoint d'Animation	C	6	6
	TOTAL	**11**	**11**
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
GRADES OU EMPLOIS	**Catégories**	**Anciens Effectifs Budgétaires**	**Nouveaux Effectifs Budgétaires**
Brigadier-chef principal	C	4	4
Gardien brigadier de police municipale	C	1	1
	TOTAL	**5**	**5**
Total Général des emplois permanents		**95**	**97**